

Envoyé en préfecture le 20/10/2023

Reçu en préfecture le 20/10/2023

Publié le

ID : 033-895134674-20231019-20230401-DE



	<b>REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE</b>	<b>Délibération</b>
	<b>Conseil d'Administration du 19 octobre 2023</b>	<b>N° 2023/04/01</b>

L'an deux mille vingt-trois, le 19 octobre, le Conseil d'administration de la Régie de l'Eau Bordeaux Métropole, dûment convoqué le 06 octobre 2023, s'est rassemblé au 91 rue Paulin sur la Commune de Bordeaux sous la présidence de Madame Cassou-Schotte Sylvie, Présidente du Conseil d'administration.

**Etaient présents à la séance :**

Madame Sylvie Cassou-Schotte, Madame Maité Cazaux, Monsieur Jean-Claude Feugas, Madame Anne-Eugénie Gaspar, Monsieur Maxime Ghesquière, Madame Zeineb Lounici, Monsieur Fabrice Moretti.

**Excusé ayant donné procuration :**

Monsieur Gérard Chausset ayant donné procuration à Mme Sylvie Cassou-Schotte, Monsieur Daniel Delestre ayant donné procuration à Monsieur Maxime Ghesquière, Monsieur Guillaume Garrigues ayant donné procuration à Mme Zeineb Lounici, Monsieur Laurent Guillemain ayant donné procuration à Monsieur Jean-Claude Feugas.

**La séance est ouverte à 14h00.**

	<b>REGIE DE L'EAU BORDEAUX METROPOLE</b>	<b>Délibération</b>
	<b>Conseil d'Administration du 19 octobre 2023</b>	<b>N° 2023/04/01</b>

### Débat d'Orientations Budgétaires

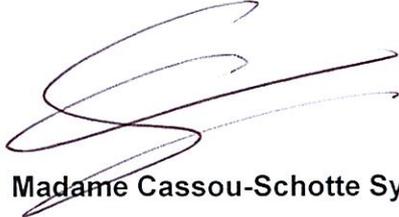
Madame Cassou-Schotte présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Ce débat s'inscrit dans le cadre de l'article L. 2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit qu'un débat sur les orientations générales du budget ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés intervienne dans un délai de 2 mois précédant l'examen du Budget de l'exercice à venir.

Le Débat d'Orientations budgétaires, adossé au rapport joint en annexe, est un préalable au vote des budgets 2024 de l'eau potable, des eaux industrielles ainsi que du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre acte du débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice 2024.

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b>	Pour expédition conforme,
	<b>La Présidente,</b>
<b>PUBLIÉ LE :</b>	
	<b>Madame Cassou-Schotte Sylvie</b>